



Brevet professionnel : Installateur, Dépanneur en froid et conditionnement d'air, Métallier, Menuisier aluminium-verre ,monteur en installations du génie climatique et sanitaire

publié le 03/11/2015 - mis à jour le 14/12/2023

modalités

Descriptif :

Modalités des épreuves de Langues Vivantes pour quatre spécialités du Brevet Professionnel

Sommaire :

- Finalité et objectifs de l'épreuve E6 - Langue vivante - U60 – (Coefficient 1)
 - Contenu de l'épreuve
 - Mode d'évaluation :
-

Depuis le [BO du 24 Avril 2014](#) de nouvelles spécialités sont proposées aux élèves de Brevet Professionnel :

- **installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air**
- **métallier**
- **menuisier aluminium-verre :**
- **monteur en installations du génie climatique et sanitaire**

Pour ces quatre spécialités, la **première session** du brevet professionnel a lieu en 2016. La langue devient obligatoire ainsi qu'une langue facultative avec une épreuve de 10 mn à la session 2016. Le lien est renforcé avec le champ professionnel. L'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à communiquer en anglais des informations et des données techniques dans un contexte professionnel :

● Finalité et objectifs de l'épreuve E6 - Langue vivante - U60 – (Coefficient 1)

L'évaluation portera sur l'aptitude du candidat à communiquer en anglais des informations et des données techniques dans un contexte professionnel

- du domaine du génie frigorifique et climatique. (pour installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air
- domaine de la réalisation d'ouvrages de métallerie du bâtiment. (pour métallier et menuisier aluminium-verre) :
- dans un contexte professionnel du domaine du génie climatique et sanitaire (pour monteur en installations du génie climatique et sanitaire)

● Contenu de l'épreuve

○ Spécialité métallier et Spécialité menuisier aluminium-verre :

Sur la base d'une fiche de synthèse réalisée en anglais (2 pages maximum), et prenant appui sur l'analyse d'une activité significative relative à une situation professionnelle réalisée par le candidat en entreprise et présentée lors de l'épreuve E.12, le candidat sera amené à présenter en anglais :

- ouvrages fabriqués, situations de chantier effectuées, matériaux utilisés... ;
- ▶ moyens techniques mis en œuvre (machines et matériels utilisés, dispositifs de sécurité...) ;
- ▶ méthodes utilisées (méthodes de tracé, de fabrication, de mise en œuvre....

○ Spécialité monteur en installations du génie climatique et sanitaire et installateur, dépanneur en froid et

conditionnement d'air

Sur la base d'une fiche de synthèse réalisée en anglais (2 pages maximum), et prenant appui sur l'analyse d'une activité significative relative à une situation professionnelle réalisée par le candidat en entreprise et présentée lors de l'épreuve E.31, le candidat sera amené à présenter en anglais :

- ▶ une activité d'installation, de mise en service ou dépannage ; et/ou- le fonctionnement d'une installation frigorifique et climatique ; et/ou
- ▶ un schéma de principe, fluidique ou électrique

● Mode d'évaluation :

○ Contrôle en cours de formation : orale - durée 10 minutes

Cette épreuve orale prend la forme d'un exposé et d'un entretien oral de 10 min (5 min de présentation - 5 min d'entretien).

L'évaluation sera effectuée conjointement par un professeur d'anglais et un professeur du domaine professionnel, et portera sur :

- ▶ l'aptitude à s'exprimer en anglais ;
- ▶ la justesse de la description technique d'un des trois items précités.

L'évaluation s'effectue à l'occasion d'une situation d'évaluation, organisée au cours du deuxième semestre de la dernière année de formation en établissement de formation.

○ Évaluation ponctuelle : orale - durée 10 minutes.

Cette épreuve orale prend la forme d'un exposé et d'un entretien oral de 10 min (5 min de présentation - 5 min d'entretien).

L'évaluation sera effectuée conjointement par un professeur d'anglais et un professeur du domaine professionnel, et portera sur :

- ▶ l'aptitude à s'exprimer en anglais ;
- ▶ la justesse de la description technique d'un des trois items précités.



Voici les informations nécessaires dans le BO du 24 avril 2014 [↗](#)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.